

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE COATICOOK  
VILLE DE WATERVILLE**

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION  
AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE  
RÈGLEMENT N° 641 INTITULÉ : « RÈGLEMENT NUMÉRO 641 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 614 AFIN DE MODIFIER LES NORMES CONCERNANT  
LA GARDE D'ANIMAUX EN ZONE R, RB, M ET PAT »**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021, le conseil de la Ville de Waterville a adopté par résolution le projet de règlement n° 641 intitulé : « *Règlement numéro 641 modifiant le règlement de zonage no. 614 afin de modifier les normes concernant la garde d'animaux en zone R, RB, M et Pat* ».

Ce règlement a pour objet de permettre la garde de petits animaux tel que les poules et les lapins en zone urbaine. Ce règlement a également pour objet d'ajouter des restrictions et des normes en lien avec le nombre d'animaux, les zones où la garde d'animaux est permise ainsi que les normes de garde et de bien-être animal.

Le projet de règlement contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le **6 avril 2021**, à 19 h, par écrit ou par visioconférence.

Date limite de réception des avis écrits ou d'inscription à la visioconférence : 6 avril à 16h 00

Par courrier à l'adresse suivante :  
Ville de Waterville  
170, rue Principale Sud  
Waterville, Québec J0B 3H0

Par courriel à l'adresse suivante :  
[dg@waterville.ca](mailto:dg@waterville.ca)

Cette mesure exceptionnelle de consultation publique écrite et par visioconférence a été prise conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 dans le cadre de l'urgence sanitaire dû à la Covid-19.

Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au [www.waterville.ca](http://www.waterville.ca) sous l'onglet municipalité dans la section avis public ou au bureau de la Ville aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Waterville, ce 4 mars 2021.

Nathalie Isabelle  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière